



CENTRE D'ETUDES SUR LA POLICE

INVITATION
Jeudi 28 et
vendredi 29 mai
2009

SITE DU GRAND HORN
RUE SAINTE-LOUISE, 82 - 7301 HORN
WWW.GRAND-HORN.BE

« LE TRAFIC ILLICITE DE BIENS CULTURELS, FACE MÉCONNUE DE LA CRIMINALITÉ » : REGARDS DE SPÉCIALISTES



« LE TRAFIC ILLICITE DE BIENS CULTURELS, FACE MÉCONNUE DE LA CRIMINALITÉ » : REGARDS DE SPÉCIALISTES

POURQUOI ORGANISER UN COLLOQUE SUR LE TRAFIC ILLICITE DE BIENS CULTURELS, ACTIVITÉ CRIMINELLE EN PLEINE EXPANSION, TRÈS INTERNATIONALE, QUI RAPPORTE ÉNORMÉMENT D'ARGENT À SES AUTEURS ?

LA PERMÉABILITÉ DES FRONTIÈRES, LES NOUVEAUX MARCHÉS QUI SE SONT

OUVERTS, L'ÉTAT DE LA LÉGISLATION TRÈS VARIABLE D'UN PAYS À L'AUTRE, ENCOURAGE VOL, PILLAGE...

IL EST INTÉRESSANT DE FAIRE LE POINT SUR CETTE FORME DE CRIMINALITÉ RÉPUTÉE ÊTRE L'UNE DES PLUS IMPORTANTES (PLUSIEURS MILLIARDS D'EUROS) AVEC LE TRAFIC D'ARMES, LES STUPÉFIANTS, LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE, AVEC LESQUELS, SELON CERTAINS, ELLE EST, PAR AILLEURS, TRÈS SOUVENT ASSOCIÉE. CETTE ACTIVITÉ A NON SEULEMENT DES ASPECTS PÉNAL ET ÉCONOMI-

QUE IMPORTANTS MAIS PORTE AUSSI SUR DES BIENS AYANT UNE FORTE VALEUR AFFECTIVE POUR LE PRÉJUDICIÉ, VOIRE DES BIENS CONSTITUANT LE PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ.

LE COLLOQUE RASSEMBLERA DES EXPERTS ISSUS DE DIVERSES DISCIPLINES CONCERNÉES ET FERA LE POINT SUR CE QUI EXISTE POUR LUTTER CONTRE CETTE CRIMINALITÉ ET CE QUI DEVRAIT ENCORE ÊTRE RÉALISÉ.

INFORMATIONS PRATIQUES

CERTIFICATION : POUR LES MEMBRES DE LA POLICE FÉDÉRALE ET LOCALE, CE SÉMINAIRE EST ENREGISTRÉ COMME FORMATION CONTINUÉE.

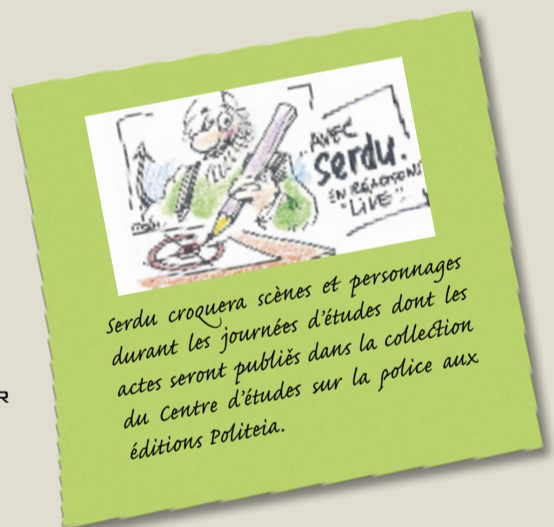
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 MAI 2009

LIEU : SITE DU GRAND HORN
RUE SAINTE-LOUISE, 82 - 7301 HORN
POUR INFORMATION, LES EXPOSITIONS EN COURS SERONT ACCESSIBLES AUX PARTICIPANTS LES DEUX JOURS

TARIF :
- JOURNÉE D'ÉTUDES (+ REPAS, PAUSES SANTÉ ET ACTES) : 150€ POUR LES DEUX JOURS - 85€ POUR UN JOUR
- ACTES DE LA JOURNÉE : 25€
- TARIF ÉTUDIANT (SANS REPAS, NI ACTES) : 5€ LA JOURNÉE

PAIEMENT : DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE

RENSEIGNEMENTS :
CEP ASBL - ROUTE D'ATH, 25-35 - 7050 JURBISE
TÉL : 065/325.711 - FAX : 065/325.709
CEP.AC@SKYNET.BE
HTTP://WWW.CEPINFO.BE



CENTRE D'ETUDES SUR LA POLICE



CENTRE D'ETUDES SUR LA POLICE
ROUTE D'ATH, 25-35
7050 JURBISE

JOUR 1
JEUDI 28 MAI 2009
 SITE DU GRAND HORNU
 RUE SAINTE-LOUISE, 82
 7301 HORNU

9H00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9H30	MOT DE BIENVENUE PAR CLAUDE DURIEUX [GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE HAINAUT ET PRÉSIDENT DU MUSÉE DES ARTS CONTEMPORAINS (MAC'S)]
9H45	PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE PAR LAURENCE MASSY [DOCTORANTE EN CRIMINOLOGIE, LICENCIÉE EN HISTOIRE DE L'ART, INSPECTEUR PRINCIPAL À LA POLICE JUDICIAIRE FÉDÉRALE (BRUXELLES), SECTION « ŒUVRES D'ART ET ANTIQUITÉS »]
10H15	LE REGARD DU POLICIER : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE PHÉNOMÈNE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU QUOTIDIEN PAR LUCAS VERHAEGEN [DIRECTION GÉNÉRALE JUDICIAIRE « ART RESEARCH TEAM »]
11H00	PAUSE SANTÉ
11H15	LE REGARD DU DOUANIER : L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET ACCISES FACE AUX MESURES NON FISCALES PAR MARC HOBIN [INSPECTEUR PRINCIPAL DES DOUANES - SPF FINANCES]
11H45	LE REGARD DE L'INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE (IRPA) : MISSIONS ET RÔLE DE L'IRPA POUR L'AIDE À LA RECHERCHE DES ŒUVRES VOLÉES PAR MYRIAM SERCK-DEWAIDE [DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'IRPA]
12H15	REPAS
13H45	LE REGARD D'UN FONCTIONNAIRE DE PRÉVENTION (FRANCE) : ACTION COMPLÉMENTAIRE DU FONCTIONNAIRE DE POLICE ET DU FONCTIONNAIRE DE LA CULTURE DANS LA SÉCURITÉ DES ŒUVRES D'ART PAR ROGER LEMBERT [COLONEL DE GENDARMERIE (E.R.), ANCIEN DIRECTEUR DE L'O.C.B.C.]
14H15	LE REGARD DU SPF INTÉRIEUR : LA TECHNoprÉVENTION ET LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN VUE D'UNE MEILLEURE TRACABILITÉ DES OBJETS VOLÉS PAR DIANE THIBAUT [CHEF DE SERVICE PRÉVENTION, VOLS ET THÉMATIQUES]
14H45	LE REGARD DE EBAY : EBAY ET LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS PAR DELPHINE DAUBA-PANTANACCE [SENIOR LEGAL COUNSEL EBAY]
15H15	QUESTIONS-RÉPONSES
15H45	CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE
16H15	CAFÉ

JOUR 2
VENDREDI 29 MAI 2009
 SITE DU GRAND HORNU
 RUE SAINTE-LOUISE, 82
 7301 HORNU

9H00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9H30	MOT DE BIENVENUE PAR LAURENT BUSINE [DIRECTEUR DU MUSÉE DES ARTS CONTEMPORAINS (MAC'S)]
9H45	LE REGARD D'INTERPOL : LE RÔLE D'INTERPOL DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS PAR KARL HEINZ KIND [COORDINATEUR UNITÉ ŒUVRES D'ART INTERPOL SecrÉTARIAT GÉNÉRAL LYON (FRANCE)]
10H15	LE REGARD DU SPF JUSTICE : LES OBLIGATIONS DE LA BELGIQUE AU TITRE DE LA CONVENTION DE L'UNESCO DU 17 NOVEMBRE 1970 CONCERNANT LES MESURES À PRENDRE POUR INTERDIRE ET EMPÊCHER L'IMPORTATION, L'EXPORTATION ET LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ILLICITES DES BIENS CULTURELS PAR JULIE DUTRY [ATTACHÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE LÉGISLATION DU SPF JUSTICE]
10H45	LE REGARD DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES : L'ACTION DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE PAR JENNIFER THÉVENOT [RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME AU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES (ICOM)]
11H15	PAUSE SANTÉ
11H30	LE REGARD D'UNE ORGANISATION MÉCONNUE : LE MOUVEMENT DU BOUCLIER BLEU PAR CHRISTIANE LOGIE [INSPECTRICE GÉNÉRALE HONORAIRE DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE HONORAIRE DU BOUCLIER BLEU]
12H00	LE REGARD DE L'ASSUREUR : LE « TOUS RISQUES » EN GARANTIE ? LA SOLUTION DES ASSUREURS PAR ERIC HEMELEERS [ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ S.A. LÉON EECKMAN ART INSURANCE, COVERHOLDER AT LLOYD'S]
12H30	REPAS
14H00	LE REGARD DE L'EXPERT ET DE L'ANTIQUAIRE PAR PATRICK DEROM [ANTIQUAIRE, RESPONSABLE DE LA PATRICK DEROM GALLERY (BRUSSELS-NEW YORK)]
14H30	LE REGARD D'UN CONSERVATEUR DE MUSÉE DIOCÉSAIN FACE AU VOL DANS LES ÉGLISES ET LES ÉDIFICES RELIGIEUX PAR JACQUES JEANMART [ABBÉ, HISTORIEN D'ART ET CONSERVATEUR DU MUSÉE DIOCÉSAIN DE NAMUR]
15H00	LE REGARD DU RESPONSABLE DE SALLE DE VENTES : APPROVISIONNEMENT ET TRACABILITÉ DES BIENS VENDUS EN SALLES DE VENTES PAR PHILIP SERCK [VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE ROYALE BELGO-LUXEMBOURGEOISE DES SALLES DE VENTES - MEMBRE DE LA CHAMBRE BELGE DES EXPERTS EN ŒUVRES D'ART]
15H30	QUESTIONS-RÉPONSES ET CONCLUSIONS GÉNÉRALES
16H00	CAFÉ



Bulletin d'inscription

A RENDRE AU PLUS TARD LE 25 MAI 2009 À L'ADRESSE FIGURANT AU VERSO OU PAR FAX AU 065 325 709.

« LE TRAFIC ILLICITE DE BIENS CULTURELS, FACE MÉCONNUE DE LA CRIMINALITÉ » : REGARDS DE SPÉCIALISTES

> NOM : [] JE M'INSCRIS AUX DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES ET JE VERSE LA SOMME DE 150€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE (*).

> FONCTION INSTITUTION : (*) « L'EXPÉRIENCE NOUS A APPRIS QU'IL N'ÉTAIT PAS TOUJOURS POSSIBLE DE PARTICIPER ET DE SUIVRE UN COLLOQUE PENDANT DEUX JOURNÉES ENTIÈRES CONSÉCUTIVES. POUR CELA, NOUS VOUS OFFRONS LA POSSIBILITÉ DE PROFITER DU TICKET « DUO ». VOUS POUVEZ AINSI PARTICIPER À LA PREMIÈRE JOURNÉE ET UN AUTRE COLLÈGUE VOUS REMPLACE POUR LA SECONDE JOURNÉE. CECI N'ENTRAÎNE PAS DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES » LE NOM DE MON (MA) COLLÈGUE « DUO » EST :

> GRADE, N° MATRICULE (POUR LES POLICIERS) : [] JE M'INSCRIS À UNE JOURNÉE D'ÉTUDES ET JE VERSE LA SOMME DE 85€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE. [] JEUDI 28 MAI [] VENDREDI 29 MAI

..... [] JE SOUSCRIS AUX ACTES DES DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES ET JE VERSE LA SOMME DE 25€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE.

> ADRESSE : [] JE SUIS ÉTUDIANT. JE M'INSCRIS AUX DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES (SANS REPAS). JE VERSE LA SOMME DE 10€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE. CI-JOINT, UNE COPIE DE MA CARTE ÉTUDIANT.

..... [] JE SUIS ÉTUDIANT. JE M'INSCRIS À UNE JOURNÉE D'ÉTUDES (SANS REPAS). JE VERSE LA SOMME DE 5€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE. CI-JOINT, UNE COPIE DE MA CARTE ÉTUDIANT. [] JEUDI 28 MAI [] VENDREDI 29 MAI

> ADRESSE DE FACTURATION : DATE : SIGNATURE :

.....